

Communiqué de presse



Élection présidentielle 2017 Formulaires de parrainage

Les formulaires de présentation d'un candidat à l'élection présidentielle ont été envoyés le **24 février 2017**, date de la publication du décret convoquant les électeurs, aux citoyens habilités par la loi à présenter un candidat.

Ces élus peuvent, dès réception du formulaire, le renvoyer, complété, au Conseil constitutionnel, uniquement par voie postale. Le dépôt direct du formulaire au Conseil constitutionnel n'est pas autorisé.

Les présentations doivent parvenir au Conseil constitutionnel au plus tard le **vendredi 17 mars 2017 à 18 heures**.

Attention : Il s'agit de la date de réception du formulaire par le Conseil constitutionnel et non de la date limite d'envoi par l'élu

PRÉFECTURE DU JURA
8, rue de la préfecture
39030 LONS LE SAUNIER
CEDEX -

☎ : 03 84 86 84 00

✉ : prefecture@jura.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public :
consultez notre site internet
www.jura.gouv.fr, rubrique
« horaires »



@Prefet39